

<i>PV DU BUREAU RÉGIONAL N° 06 du 19 décembre 2022 en présentiel à 18h00</i>
--

Nom	Prénom	Fonction	Adresse Mail	Présent	Excusé	Absent
ASSET	Astrid	Secrétaire Générale	aasset@basketidf.com	X		
ASSET	Laurent	VP Pôle Sportif	lasset@basketidf.com	X		
CABALLO	Philippe	VP Pôle Performance	pcaballo@basketidf.com			
CRESPIN	Hélène	Présidente Commission Compétitions	hcrespin@basketidf.com		X	
DEVILLARD	Chantal	Trésorière Générale	cdevillard@basketidf.com	visio		
DUDIT	Thierry	Président	tdudit@basketidf.com	X		
SOUDANI	Djamel	VP Pôle Citoyenneté- Développement	dsoudani@basketidf.com	X		
TOURNAY	Pascale	Responsable IRFBB	ptournay@basketidf.com	visio		

Assistent :

Nom	Prénom	Fonction	Adresse mail	Présent	Excusé	Absent
BALLARINI	Ivano	Directeur Technique Régional	iballarini@basketidf.com	x		
ROLLEE	Stéphane	Directeur Territorial	srollee@basketidf.com		X	

INFORMATIONS FEDERALES : Christian AUGER

▪ **CROS IDF**

Le trésorier Michel ABRAVANEL est décédé brutalement le 13 décembre dernier. Il était un dirigeant très impliqué et sa succession sera très compliquée.

▪ **FFBB**

- L'opération Job Dating à la Hoops d'Aubervilliers s'est très bien passée. Trois autres seront organisées en 2023. La FFBB remercie la Ligue Ile-de-France, ainsi que les Comités 75 et 93, pour leur aide.
- Réunion de Bureau les 9 et 10 décembre, suivie d'un Comité Directeur les 16 et 17 décembre.
- Le séminaire des dirigeants se déroulera à Troyes les 21 et 22 janvier 2023 et s'adressera aux présidents, secrétaires et trésoriers des ligues et comités. Les DTR et DT peuvent participer à la charge des ligues.
- Réunion de zone le 25 mars 2023. Organisateur : la Ligue Ile-de-France.
- Assemblée générale : le mode de scrutin sera modifié avec un vote direct des clubs. Les modalités précises feront l'objet d'une note fédérale.
- À la suite de plusieurs remontées de situations délicates, les articles de nos RG à propos de tenue obligatoire pour la pratique du basketball seront revus.

▪ **PSF 2023**

Le montant de l'enveloppe est en diminution sensible. À la suite des différences significatives et durables constatées dans l'évaluation des dossiers selon les ligues, leur instruction sera confiée à une commission fédérale complétée, en fonction des thèmes évoqués, par des experts territoriaux. Chaque ligue désignera deux experts selon des modalités définies dans une note fédérale à venir. L'Agence Nationale du Sport avance la date limite au 31 mai 2023.

OUVERTURE DE SÉANCE : Thierry DUDIT

POINT n° 1 : Information générale Thierry DUDIT

Jean-Pierre SIUTAT a rappelé l'importance du 3x3 à l'occasion de la réunion des présidents de ligues.

Lors du Comité Directeur Fédéral, la possibilité, pour les organisateurs, d'adresser aux licenciés des invitations aux tournois 3x3, sans passer par les comités et les ligues, a été validée.

POINT n°2 : Pôle sportif Laurent ASSET

2.1 Demande de dérogation

- Afin d'être cohérent avec le règlement fédéral, les règlements sportifs généraux de la Ligue doivent être modifiés pour qu'une demande de dérogation intervienne avant la « *date initiale* » de la rencontre, et non avant la « *date projetée* ».

Décision du Bureau : le Bureau valide cette proposition (cf. 2.2).

- Un club doit déposer sa demande de dérogation, au plus tard 30 jours avant la date d'une rencontre, pour être exonéré de la pénalité financière. Les officiels sont désignés 10 jours avant cette date. La commission régionale des compétitions propose que la demande de dérogation soit déposée au plus tard 15 jours avant la date de la rencontre.

Décision du Bureau : le Bureau valide cette proposition (cf. 2.2).

- Le tarif des dérogations hors délais est actuellement de 85 € quel que soit le niveau de pratique Jeunes ou Séniors. La commission régionale des compétitions propose une pénalité financière adaptée, soit 50 € pour les Jeunes et 90 € pour les Séniors.

Décision du Bureau : la proposition est rejetée par le Bureau.

On reste à 85 € pour toutes les catégories concernées, le travail de traitement des dérogations étant identique.

- La période du championnat à partir de laquelle les clubs sont sanctionnés financièrement si une demande de dérogation intervient hors délai peut être fixée ainsi :
 - pour les Séniors, la gratuité est proposée jusqu'à la première journée de championnat incluse ;
 - pour les Jeunes :
 - phase 1 : gratuité jusqu'à la première journée de championnat incluse ;
 - phase 2 : gratuité jusqu'à la deuxième journée de championnat incluse.

Décision du Bureau : le Bureau valide cette proposition.

2.2 Propositions d'ajustements règlementaires

Pour prendre acte des propositions approuvées par le Bureau, le 1. du 6.3 des règlements sportifs généraux de la Ligue Ile-de-France selon lequel :

« La Commission Sportive délégataire a qualité pour modifier l'horaire ou la date d'une rencontre sur demande (...) sous réserve que cette demande parvienne à l'organisateur au moins 30 jours avant la nouvelle date projetée pour la rencontre considérée »

peut être modifié comme suit :

*« La Commission Sportive délégataire a qualité pour modifier l'horaire ou la date d'une rencontre sur demande (...) sous réserve que cette demande parvienne à l'organisateur au moins 15 jours avant la **date initiale** pour la rencontre considérée ».*

Décision du Bureau : proposition validée à soumettre au prochain Comité Directeur.

2.3 Championnat Vétérans

Même s'il n'y a pas de désignation ligue, la Commission Régionale 5x5 propose que les clubs utilisent FBI afin d'effectuer leur demande de dérogation. Dans le cas contraire, une pénalité financière d'un montant de 90 € sera infligée aux clubs.

Décision du Bureau : le Bureau valide cette proposition.

2.4 Lion's Cup Charenton

À l'occasion des éditions précédentes, la Ligue Ile-de-France a profité de cet événement comme temps de formation pour les arbitres. Cette action ne faisant pas l'objet d'une tacite reconduction, il n'appartient pas à un salarié d'engager la Ligue sans l'accord du Bureau Régional. À ce jour, aucune demande officielle n'a été formulée auprès du président de la Ligue à ce sujet.

Une dépense est à prévoir pour les formateurs. Il est demandé à Pascale TOURNAY d'envisager un autre format pour cette formation. Le Bureau se prononcera sur cette proposition sous réserve d'une demande officielle auprès du président de la part du club.

POINT n° 3 : Basket 3x3 Entreprises : Djamel SOUDANI

Dans une note fédérale publiée en date du 6 décembre dernier, la FFBB invite fortement la Ligue Ile-de-France à mettre en place une phase régionale dans le cadre de la Coupe de France 3x3 Entreprises.

À ce jour, les équipes participant à notre championnat "Corpo" 5x5 ne semblent pas très attirées par le 3x3. L'organisation d'un tel tournoi dès cette saison semble donc compliqué.

POINT n° 4 : IRFBB Pascale TOURNAY

La réunion INFBB / IRFBB a eu lieu le jeudi 15 décembre 2022.

- **AGATE exploitation faite par la société Axess**
Un comité de pilotage se réunit régulièrement afin de configurer l'application. Il est composé de représentants des Ligues Centre Val de Loire, Sud et Occitanie.
- **Formation e-learning**
Le déploiement d'une nouvelle plate-forme unique de formation pour tous est prévu pour juin 2024. Une organisation identique à AGATE sera mise en place avec 4 ligues : Occitanie, Auvergne Rhône-Alpes, Bretagne et Hauts-de-France.
- **Services civiques**
L'agrément national qui arrivait à échéance le 03/10/2022 et dont le renouvellement a été déposé fin août, vient d'être validé pour la période du 21/11/2022 au 20/11/2025.

Les dossiers seront débloqués au fur à mesure, une lecture attentive des missions définies dans les demandes des clubs étant indispensable compte tenu des détournements de certains clubs.

La durée maximum d'un contrat est fixée à 8 mois.

▪ **DETB**

France Compétences souhaitant absolument réduire le nombre de CQP (réduction des coûts à la charge de l'État), le DETB sera vraisemblablement amené à durer.

Concernant les programmes et fiches en ligne sur le drive :

- CS6 : OK
- CS9 et CS10 : en cours de vérification
- CS 3X3 : pourra démarrer en janvier 2023

Les sujets d'évaluation seront produits lors du groupe de travail en janvier 2023.

La communication du pôle formation devrait être améliorée en 2023 avec un déploiement plus important dans les territoires.

Prochaine réunion en visio le 27 janvier 2023 à 15h30.

POINT n° 5 : Validation des PV : Astrid ASSET

Le PV du Bureau n° 5 est validé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Vœux du président de la Ligue le 16 janvier 2023** : Astrid ASSET rappelle que pour des raisons de sécurité, il est impératif que chaque personne soit inscrite sur la liste afin d'accéder au site. Des réponses à l'invitation étant encore attendues, un rappel sera fait à l'ensemble des membres du Comité Directeur et des salariés.
- **CIC U14 au CREPS de Châtenay-Malabry** : Philippe CABALLO indique que le CIC U14 garçons s'est très bien déroulé. Certains joueurs seront revus au début des vacances d'hiver à l'occasion d'une nouvelle session de 2 jours au CREPS.

Deux sélections régionales seront constituées afin de participer au TIS U14 qui aura lieu en Lorraine du 24 au 26 mars 2023 en compagnie des sélections féminines (CIC U14F au début des vacances d'hiver également).
- **TIC U13** : Philippe CABALLO alerte à propos d'un large dépassement du budget prévu en raison de l'impossibilité d'obtenir la mise à disposition de salles à titre gracieux (contexte défavorable "sobriété énergétique", choix du milieu de semaine...). Il faudra désormais inclure la location des salles dans le budget de ce tournoi.
- **Parrainage des pôles** : Thierry DUDIT demande à ce que les présidents de clubs ayant des équipes de CFJ soient invités à la soirée de parrainage des pôles. Astrid ASSET prend note pour l'année prochaine.
- **Trophées des Femmes en Or** : Astrid ASSET rappelle que les candidatures doivent être adressées avant fin février et demande aux membres du Bureau de réfléchir à des femmes d'exception.
- **Budget** : Chantal DEVILLARD précise qu'elle a bien réceptionné tous les budgets et remercie les responsables de pôle.
- **3x3 Entreprises** : Thierry DUDIT souhaite qu'une action "3X3 entreprise" au niveau régional soit étudiée pour la fin de l'Olympiade.
- **U15** : Laurent ASSET demande confirmation au Bureau sur le fait que des U15 peuvent jouer deux matchs dans le weekend. La réponse est oui mais exclusivement dans leur catégorie. À ce jour, aucun contrôle n'est fait.

Fin 21h10

La Secrétaire Générale
Astrid ASSET
(signé)

Le Président
Thierry DUDIT
(signé)